

# Communiqué de presse

---

Chambéry, le 21 février 2015

## **Les élus des 2 Savoie saisissent Ségolène ROYAL :**

### **Agir contre la circulation des poids-lourds en transit les plus polluants dans les vallées alpines**

Les élus de Haute-Savoie et de Savoie, parlementaires ou représentants de collectivités territoriales, affirment de concert leur préoccupation face au problème de pollution dans les vallées alpines, générée notamment par les poids-lourds en transit.

Une différence de traitement entre les tunnels du Mont-Blanc et du Fréjus a été instaurée puisque, malgré l'impérieuse nécessité de rapprochement des réglementations applicables sur les deux ouvrages, les Etats français et italiens ont décidé l'interdiction des poids-lourds classés « Euro 1 » au tunnel du Fréjus, alors même que le seuil des « Euro 3 » est retenu pour accéder au tunnel du Mont-Blanc.

Par ailleurs, des restrictions relatives à la circulation des véhicules les plus polluants dans les deux départements savoyards, pour le passage des tunnels alpins lors des périodes de pics de pollution atmosphériques, ont été décidées en 2014 par l'Etat.

Or les phénomènes de pollution observés sur plusieurs jours d'affilée début 2015, ont montré les limites de cette réglementation, qui instaure une différence de traitement inacceptable entre les vallées alpines. Si le dépassement de la norme de pollution a, de façon tout à fait légitime, obligé à la prise de mesures d'interdiction sur une partie des Savoie, il n'est en aucun cas concevable que cette situation se traduise par un report de trafic des véhicules les plus polluants d'une vallée alpine à une autre, impactant par ailleurs aussi des bassins de population importante dans les agglomérations traversées.

Ces mesures sont nuisibles en termes de santé publique (traversée des bassins de population) et d'image pour l'ensemble des Savoie, les trafics concernés se situant à proximité immédiate de grands sites naturels emblématiques (Parc de la Vanoise, Massif du Mont-Blanc), et traversant même plusieurs hauts-lieux vivant principalement de l'économie du tourisme.

A la veille du **Sommet franco-italien du 24 février 2015**, les élus de Haute-Savoie et de Savoie, rassemblés ce jour à Chambéry **tiennent à alerter le Gouvernement français sur la nécessité d'agir vigoureusement en faveur de vraies solutions** à la fois à court, moyen et long terme. Des engagements clairs et résolument ancrés dans une conviction politique forte en faveur d'une nouvelle politique des transports sont attendus : ils peuvent et doivent concilier la santé publique, le respect de l'environnement exceptionnel des Alpes entre lacs et montagnes, la sécurité des transports, les capacités de développement économique dans l'Europe du XXI<sup>ème</sup> siècle.

- Des modifications immédiates doivent être adoptées à court terme sur la réglementation concernant les poids-lourds en transit les plus polluants, avec l'établissement de **mesures harmonisées pour les deux tunnels du Mont-Blanc et du Fréjus**, écartant définitivement les PL les jours de pics de pollution – ceux qui provoquent les effets néfastes – de ces itinéraires internationaux, en les renvoyant sur l'autoroute ferroviaire.

- Un changement radical des modalités de transport de marchandises à travers les Alpes doit être enclenché : le report des marchandises de la route vers le rail doit constituer l'objectif politique partagé par la France, l'Italie, l'Europe. Des solutions concrètes peuvent être mises en œuvre maintenant telles que **l'allongement du service d'autoroute ferroviaire alpine (AFA) France-Italie avec une plateforme de chargement dans l'Est** lyonnais accompagné de la libération des sillons nécessaires. Alors seulement une nouvelle marche pourra être franchie pour augmenter la capacité et la rentabilité économique de l'AFA.

Cet allongement de l'itinéraire de l'AFA permettra de rendre ce service enfin attractif, et pertinent vis-à-vis des besoins de transports. De plus il allègera la pression provoquée par le flux conséquent de poids lourds en transit traversant les agglomérations savoyardes et les vallées des Alpes, au détriment de la sécurité, la qualité de l'air, et la mobilité dans les territoires.

- A plus long terme, la mise en service de la **nouvelle liaison ferroviaire européenne Lyon-Turin** est indispensable pour instaurer un vrai basculement du transport du mode routier au mode ferroviaire. L'objectif est de parvenir à ce que le transport par le rail constitue plus de 50% du transport terrestre, alors qu'il n'en constitue que 8 % actuellement entre France et Italie (... mais 70 % entre Suisse et Italie) : c'est possible !

Les élus réaffirment leur attachement sans réserve à cet important investissement d'avenir, et demandent à l'Etat un engagement, qui soit clair à travers des solutions financières innovantes, qui soit ferme auprès de nos partenaires que sont l'Europe et l'Italie, pour démarrer au plus vite les phases finales de construction de l'ouvrage.

**Jean-Pierre VIAL,**

*Sénateur, Premier Vice président du Département de la Savoie*

**Michel DANTIN,**

*Député européen, Maire de Chambéry*

**Jean-Luc RIGAUT,**

*Maire D'Annecy, Président de la Communauté de l'agglomération d'Annecy, Conseiller général*

**Éric FOURNIER,**

*Maire de Chamonix-Mont-Blanc, Président de la Communauté de Communes de la Vallée de Chamonix Mont-Blanc, Conseiller régional*

**Christian ROCHETTE,**

*Maire de Saint-Remy-de-Maurienne, Président de la Communauté de commune du canton de la Chambre, Conseiller régional*

**Yves DURBET,**

*Maire d'Hermillon, Président du Syndicat des Pays de Maurienne*

**Jean-Claude RAFFIN,**

*Maire de Modane, Vice Président du Syndicat des Pays de Maurienne*

**Xavier DULLIN,**

*Président de Chambéry métropole, Conseiller régional*

**Josiane BEAUD,**

*1ère adjointe de la Ville de Chambéry, Vice Présidente de Chambéry métropole*

-----  
**Contacts presse :**

Florian MAITRE, Directeur de Cabinet de Chambéry métropole, [f.maitre@chambery-metropole.fr](mailto:f.maitre@chambery-metropole.fr) - 06.07.82.45.00

Julien CORRON, Directeur de Cabinet de Chambéry, [j.corron@mairie-chambery.fr](mailto:j.corron@mairie-chambery.fr) - 06.74.19.97.81